

ACCORD 68

Nos soutiens :

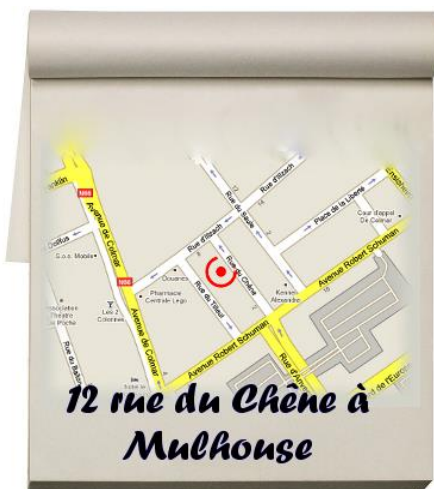


Conseil Général



Haut-Rhin

Avec le soutien d'une
centaine de communes du
Haut-Rhin



12 rue du Chêne à
Mulhouse

Tél : 03 89 56 28 88
Fax : 03 89 56 59 40
Courriel : info@accord68.org
Site Internet : www.accord68.org

ACCORD 68

Service d'aide aux victimes d'infraction pénale, habilité par le
Ministère de la Justice.

Vous êtes victime d'une infraction pénale?

- Violence volontaire
- Violence familiale
- Menaces
- Non représentation d'enfant
- Cambriolage
- Agression sexuelle
- ...
- Dégradation
- Accident
- Abandon de famille
- Escroquerie
- Viol
- Abus de confiance
- Vol

Service d'Aide aux Victimes

12 rue du Chêne
BP3265
68065 MULHOUSE Cedex
☎ 03.89.56.28.88
📠 03.89.56.59.40
✉ info@accord68.org
🌐 www.accord68.org



Je suis victime d'une infraction pénale

"J'ai l'impression que personne ne me comprend."

"J'ai besoin d'en parler."

"J'ai besoin d'être aidé-e, je suis perdu-e dans mes démarches..."

"Comment puis-je connaître les suites données à ma plainte ?"

"J'ai été convoqué-e à une audience, j'ai besoin d'être accompagné-e !"

"C'est quoi l'Aide Juridictionnelle ? Y ai-je droit ?"

"Je souhaite récupérer mes dommages et intérêts, comment faire ?"

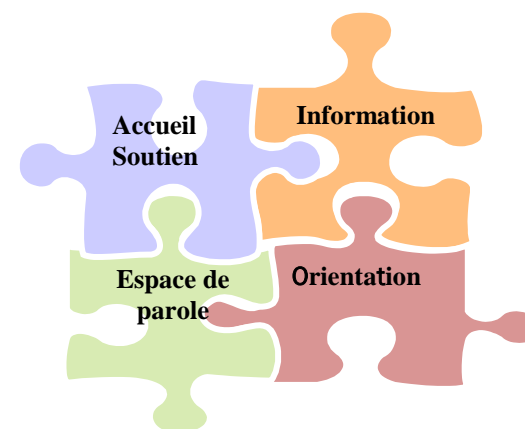
"Existe-t-il des systèmes d'indemnisation ?"

"J'ai besoin d'un soutien psychologique, comment faire pour rencontrer un-e psychologue ?"

Nos missions :

- ◆ Vous apporter **une écoute** et **un soutien**
- ◆ Vous **informer** sur le fonctionnement de l'institution judiciaire, les procédures, l'existence des systèmes d'indemnisation
- ◆ Vous **accompagner** dans vos démarches tout au long de la procédure pénale
- ◆ Vous **orienter** vers des services spécialisés (avocat, huissier, etc.)

Accompagnement par une équipe de salariés **formés à l'aide aux victimes d'infractions pénales.**



Ce service est **gratuit** et **confidentiel**.

Conventionné avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Mulhouse